

Mairie de Méry sur Cher

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 OCTOBRE 2017

Date de convocation 23 octobre 2017

Présents : M Nivard, maire, Mme Billon, M. Ait Slimane, M. Béguin, adjoints, Mme Bouillot, M. Le Ponner, M. Nisseron et M. Duméry, M. Liance

Absente excusée: Mme Gaultier a donné pouvoir à M. Nivard

Mme Taillemite a donné pouvoir à Mme Billon

Mme Fiette a donné pouvoir à M.Nisseron

Secrétaires de séance : Mme Billon et Mme BOUILLLOT

Ouverture de la séance à 19 heures 00

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 septembre 2017 : approuvé à l'unanimité

Ordre du jour

Questions diverses

Protection autour du City stade, espace intergénérationnel

Dans le premier trimestre 2018, un plan de circulation sera présenté aux différents riverains du Chemin Lucien Bonneau. Ce plan de circulation vise à sécuriser les abords du city stade.

Certains se plaignent des effets dévastateurs des sangliers même en centre bourg. On ne peut pas faire de battue, il y a trop d'habitations.

Les Associations demandent un panneau avec déroulant lumineux, mais un tel projet est trop cher pour la commune.

Une vingtaine de dossiers concernant les fissures sur les maisons d'habitation a été déposée à la mairie. Ces dossiers vont être adressés à la Préfecture pour solliciter la mise en catastrophe naturelle pour cause de sécheresse de notre commune. Ce sont les derniers jours pour donner vos dossiers en mairie.

Une personne cherche un local pour ouvrir un salon de coiffure à Méry.

Un hôtel à insectes a été installé sur le chemin de randonnée au croisement du chemin rural des Sautereaux au Carroir de la Bonne Dame.

Les cours d'informatique avec le GRETA ont commencé.

La cabine téléphonique va être enlevée.

A titre expérimental une caméra a été placée pour surveiller les abords d'un local communal.

Un dossier a été déposé auprès de l'ANPCEN pour solliciter la deuxième étoile de village étoilé.

Un atelier généalogie organisé par Rémi Leroux et les membres de son association aura lieu samedi 28 octobre.

La cérémonie des vœux du maire aura lieu vendredi 5 janvier à 19h.

Nouvelles de la CDC

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité pour le Territoire de la CDC Vierzon Sologne Berry de créer un espace mutualisé qui s'inscrit dans une volonté de maintenir des services de proximité en offrant aux usagers un accompagnement par des agents dans leurs démarches quotidiennes, les « Maisons des Services au Public » articulant présence humaine et outils numériques.

La CDC a modifié ses statuts en ajoutant une nouvelle compétence « création d'une maison des Services au Public » et ce à compter du 1^{er} janvier 2018.

Cette modification des statuts est adoptée à l'unanimité par le Conseil.

La CDC Vierzon Sologne Berry a également procédé à la modification de l'intérêt communautaire de la compétence « aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire » en y ajoutant « aménagement, entretien et gestion de l'Auberge de Jeunesse de la Ville de Vierzon ».

Cette modification est adoptée à l'unanimité par le Conseil.

Enfin la CDC a enfin modifié l'intérêt communautaire de la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales » en retirant « soutien, maintien, développement, création dans les communes rurales (moins de 2000 habitants) des commerces de proximité ou de première nécessité ».

Cette modification est adoptée à l'unanimité par le Conseil.

Un pont-levis est en projet à la Roussellerie, ce qui permettra d'agrandir l'étendue de la navigation des bateaux électriques sur le Canal de Berry. La navigation pourra alors se faire entre Thénioux et Méry et permettra de passer l'écluse de Launay. On aura ainsi une navigation possible de 3h sur le canal. L'ouverture devrait avoir lieu l'été prochain.

L'Atelier Passage va être recontacté pour le suivi de l'évolution de la végétation autour du City stade.

Les travaux de la place de l'Eglise vont se faire en juillet et août 2018.
La CDC a présenté une nouvelle ébauche et le Conseil Municipal choisit les plantes et mobilier urbain pour la future place.

Médecine du Travail :

La Caisse de Mutualité Sociale Agricole n'a plus en charge la visite médicale du personnel communal. C'est le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cher qui en a la charge. Une nouvelle convention d'adhésion doit être régularisée pour l'année 2018. Le Conseil Municipal accepte cette convention à l'unanimité.

Contrat Segilog :

Le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services avec la Société SEGILOG, arrive à échéance au 31/12/2017 et doit être renouvelé pour une durée de 3 ans.

Le Conseil Municipal accepte cette décision à l'unanimité.

Tarifs communaux :

Les tarifs communaux pour 2018 sont les suivants :

Au 1^{er} janvier 2018 :

Concession cimetière

Concession de 30 ans : 150€

Concession de 50 ans : 200€

Case du columbarium : perpétuelle : 500€

Droit de chasse : Syndicat de chasse des Berthes 15 €

Société des chasseurs réunis 50 €

Foyer rural

| | habitants de la commune | habitants hors communes |
|-------------------|-------------------------|-------------------------|
| Vendredi | 150 € | 200 € |
| 1 jour | 200 € | 300 € |
| + option vendredi | 100 € | 200 € |
| 2 jours | 350 € | 500 € |
| + option vendredi | 100 € | 200 € |

Au 1^{er} septembre 2018 :

Cantine : 3€

Garderie : 2€

La responsable de la cantine va améliorer les circuits courts et circuits bio pour une meilleure qualité de produits servis aux enfants.

Fixation du taux de la taxe d'aménagement

Le taux reste inchangé, voté à l'unanimité.

Motion sur le maintien des services de soins du centre hospitalier de Vierzon

Voté à l'unanimité avec une abstention.

Fin de la séance à 21h15 et arrivée de Nadia ESSAYAN Députée de la 2ème Circonscription du Cher, pour une première rencontre et collaboration.

Prochain conseil le lundi 11 décembre 2017 19h